



Professeur D Malvy  
Responsable pédagogique  
et Directeur du Centre  
denis.malvy@u-bordeaux.fr

Professeur JL Koeck  
Co-responsable  
pédagogique  
jlkoeck@gmail.com



Docteur BA Gaüzère  
Coordinateur pédagogique  
Pays de l'océan indien  
bagauzere@gmail.com

Madame M Estager  
Gestionnaire  
ITFR  
murielle.estager@u-bordeaux.fr

## Examens de Médecine tropicale Année universitaire 2017-2018

**CONVOCATION AUX EPREUVES**  
Capacité de Médecine Tropicale 1<sup>ère</sup> année – CapaMT1  
DU Médecine Tropicale dans les pays de l'Océan Indien – MTOI  
DIU Santé et Tropiques, Médecine et Hygiène Tropicales – STMHT  
selon votre inscription à l'Université de Bordeaux

Vous êtes convoqué(e) aux épreuves écrites, muni(e) impérativement de votre carte étudiant(e) justifiant de votre inscription à l'Université de Bordeaux ainsi que d'une pièce d'identité récente

### Date des épreuves

**Session2 (rattrapage) le mercredi 26 septembre 2018**

### Lieux et horaires de l'épreuve

#### **Choix 1 : France métropolitaine (pour tous les candidats sauf ceux de l'Océan indien)**

Université de Bordeaux - Site de Carreire (CHU Bordeaux Pellegrin)

**Salle 33 au Bâtiment ED (près de l'accueil central)**

146 rue Léo Saignat – 33076 Bordeaux cedex

Début de l'épreuve : **13h00**, heure locale. Présence attendue à 12h40

Surveillant(s) : Pr Malvy, Mme Estager et/ou collaborateur

#### **Choix 2 : La Réunion (pour les candidats de l'Océan indien)**

CHU Félix Guyon - Bellepierre - 97405 Saint-Denis de la Réunion

**Salle précisée ultérieurement**

Début de l'épreuve : **14h00**, heure locale. Présence attendue à 13h40

Surveillant(s) : Dr Gaüzère et/ou Dr Vandroux et/ou collaborateur

### Composition : Sujets et Durée

**Pour le DU MTOI** : Deux sujets (Sujets 1 et 2), examen en 2 heures

**Pour la CapaMT1 ou le DIU STMHT** :

Trois sujets (Sujets 1 et 2 + un complément en Biologie ou en Santé communautaire), examen en 2 heures 30



### Rappel de la procédure

Aucun autre document que ceux remis par le surveillant (copie contenant les sujets et quelques feuilles de brouillon) n'est accepté sur la table du candidat (il en est de même pour tout objet dans la salle permettant une communication extérieure tel que le téléphone ou l'ordinateur portable). Le candidat note son nom, prénom et sa formation en première page de sa copie avant de débiter l'examen. A la fin de l'épreuve, le candidat remet ses copies au surveillant et signe le procès-verbal justifiant de sa présence.